

Procès-verbal n°13 de la Commission des Compétitions Seniors

Réunion du :	Jeudi 27 Octobre 2022
À :	14h00 (par téléphone)
Présidence :	M. Jean-Marie ROUFFIAC
Présents :	Mr Jean-Pierre RIEU, Mr Claude LUGUEL. Patrick AURILLON
Excusés :	Mme Cendrine MENUJIER. Mr Pierre Jean JULLIAN.

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@occitanie.fr.)

Seuls les courriels identifiés avec le NOM, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par le district.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessous énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (Cf ART 17.1 du règlement intérieur du District).

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Approbation des procès-verbaux

La Commission approuve le PV N° 11 et N°12.

MISE A JOUR DU CALENDRIER

Les rencontres ci-dessous non jouées le 23.10.22 (terrain impraticable) **se joueront le 1^{er} Novembre 22.**

- **DEPARTEMENTAL 1**

N°24543057 US Monoblet 1 / AS Pissevin 1 à 15h00

- **DEPARTEMENTAL 3 POULE B**

N°24544549 US Monoblet 2 / US Tréfle 2 à 12h00

- **DEPARTEMENTAL 4 POULE A**

N°24614175 O St Hilaire La Jasse / Vézenobres Cruv 2 est fixée au 30.10 à 15h00

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président

Mr Jean Marie Rouffiac

Le Secrétaire de séance

Mr Claude LUGUEL

